Expéditeur :

A

Nous avons le regret de vous notifier par la présente notre décision de mettre fin à votre contrat de travail le      , moyennant paiement d’une indemnité compensatoire de préavis. Vous ne devez donc plus effectuer aucune prestation.

L’indemnité compensatoire de préavis correspond à la rémunération de       [[1]](#footnote-1)

Nous vous verserons le montant de cette indemnité compensatoire de préavis. ainsi que votre décompte final et vos documents individuels dans les délais légaux.

Nous attirons votre attention sur le fait que, si vous répondez aux conditions pour avoir droit à une procédure de reclassement professionnel, nous vous ferons parvenir une offre dans les délais légaux.

Nous vous prions d’agréer,  nos salutations distinguées.

|  |  |
| --- | --- |
| Fait à | , le |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  | Signature de l’employeur |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **La responsabilité de l'ASBL Secrétariat Social Securex et des entités juridiques qui forment l'entité économique connue sous la dénomination Groupe Securex ne peut à aucun moment être engagée quant au contenu des informations figurant dans ce document. Celui-ci est mis à votre disposition et est destiné à l'usage interne de votre entreprise. Vous ne pouvez en aucun cas le céder à un tiers que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit sans l'accord exprès de Groupe Securex. Le Groupe Securex est et reste propriétaire exclusif de l'ensemble des droits, notamment intellectuels, sur le présent document. Seul un droit d'usage vous est transmis sur ce dernier.**  ASBL Secrétariat Social Securex  Siège social : avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles  Numéro d'entreprise : TVA BE 0401.086.981 - RPM Bruxelles |

1. *Indiquer la durée couverte par cette indemnité.* [↑](#footnote-ref-1)